



Chères Friaucilloises, Chers Friaucillois,

Au moment d'écrire ces derniers mots en tant que maire de Friaucville, je ressens une émotion particulière.

Je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères à chacune et chacun d'entre vous : habitants d'hier et d'aujourd'hui, élus qui m'avez accompagné et soutenu tout au long de ces années.

Pendant 18 ans, nous avons partagé bien plus que des projets et des réalisations : nous avons construit ensemble un village où il fait bon vivre, un village solidaire, dynamique et profondément attachant.

La confiance que vous m'avez accordée pour conduire notre commune restera pour moi un immense honneur et un souvenir précieux.

Friaucville possède aujourd'hui des bases solides, une identité affirmée et une belle énergie collective. Je suis convaincu que cette dynamique continuera de grandir et que de nouveaux projets viendront encore enrichir la vie de notre village.

Je garderai toujours une affection particulière pour Friaucville et pour celles et ceux qui le font vivre chaque jour.

Friaucville, un village plein de vie.

Bien respectueusement-


Christian Guirlinger

Département de Meurthe-et-Moselle

Mairie
de
FRIAUVILLE



2, rue de l'église
54 800 Friaucville
tél : 03 82 33 00 12
mairie@friaucville.fr
<http://www.friaucville.fr>

n° 100 - mars 2026

L'information

de Mars 2008

à Mars 2026 ...

100 conseils municipaux,
100 bulletins d'infos ...



IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

L'essentiel du conseil municipal du 04 mars 2026

*** Présentation et vote du CFU Compte Financier Unique :**

En d'autres termes, la présentation et le vote du CFU consistent à faire le bilan financier de l'année écoulée et plus encore des dernières années du mandat, faire un bilan de santé économique de la commune.

Dans ce bilan il y a deux grands pôles :

- **la partie fonctionnement**, qui correspond à toutes les dépenses récurrentes et obligatoires que peut avoir la commune. Cela va des coûts d'électricité, d'eau, d'assurances, d'informatique et téléphonie, de taxes foncières, de charges de personnels aux remboursements des intérêts de notre emprunt, aux entretiens de la voirie, aux financements de la scolarité des écoliers du primaire...

Et des recettes issues des impôts locaux, des dotations de l'état, des retombées de la Sovab...

- **la partie investissement**, qui correspond en dépenses aux travaux que nous réalisons et à l'amélioration de notre cadre de vie. Et des recettes correspondantes aux subventions obtenues ou des prêts contractés.

La partie fonctionnement est stabilisée depuis des années, malgré les baisses, chaque année, des dotations de l'Etat !

La partie investissement doit toujours être anticipée afin de mener à bien nos projets en maîtrisant le taux d'endettement de la commune.

En 2025/2026, le projet de notre salle polyvalente a pu aboutir grâce à l'implication forte des élus. Nous n'avons pas eu à faire appel à une assistance à la maîtrise d'ouvrage, car toutes les compétences étaient présentes sur place ! La difficulté du montage des dossiers de subvention a été relevée pour obtenir un taux de subvention à hauteur de 75% sur un montant de 614 363 euros.

Pour obtenir des équipements haut de gamme et professionnels, leur montage sera réalisé aussi par des élus et bénévoles...

Côté chiffres en 2025 :

Fonctionnement : Dépenses de 149 218 euros et Recettes de 219 365 euros

Investissement : Dépenses de 424 009 euros et Recettes de 418 798 euros

Ces 18 dernières années, la commune a été amenée à contracter un seul prêt pour les travaux de réalisations d'enfouissement des réseaux et l'aménagement de la traverse. A ce jour l'encours de la dette est de 256 050 euros, soit une capacité de désendettement inférieur à 4 ans.

*** 4 propositions de nom pour notre salle polyvalente :**

À la suite de l'appel pour trouver un nom de salle, 54 propositions nous sont parvenues. Une belle participation ! Bravo !!

Après de longs échanges, les élus se sont arrêtés sur 3 propositions que l'on va soumettre à votre vote toute la journée du 15 mars ...et pour ce scrutin, pas de limite d'âge...Chaque Friauvillois pourra participer. L'urne dédiée à ce vote se tiendra au secrétariat de mairie, la pièce à côté de la salle du conseil qui sera réservée aux votes de l'élection municipale.

Vous aurez le choix entre 3 propositions :

La terrasse – Au corti – L'alondrèle

Voir feuille jointe pour les explications.

Agenda :

Le 15 mars : Élections municipales et Vote pour le nom de notre salle.

Prochain Conseil Municipal : Dimanche 22 mars 2026



Profitez pour voter le nom de la **SALLE** polyvalente

« La Terrasse »

« Au Corti »

« L' Alondrèle »

le bureau de vote «nom de la salle polyvalente» est ouvert
aux enfants et aux adultes friauvillois
ce dimanche 15 mars 2026 de 8h00 à 18h00

explications au dos >>>>

VOTER ... un nom pour la SALLE polyvalente

Chères Friauvilloises, Chers Friauvillois,

Suite à l'appel pour trouver un nom à notre salle rénovée, nous avons enregistré cinquante quatre propositions. Merci pour cette belle participation. Bravo à vous tous.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons ainsi pu arrêter 3 propositions à soumettre à l'ensemble des habitants, à savoir :

La Terrasse

La terrasse qui s'ouvre directement à celui qui entre dans cette nouvelle salle. Un espace ouvert sur l'extérieur qui manquait tant et qui est aujourd'hui apprécié.

Au Corti

Le corti signifie en patois un petit jardin clos près de la maison ; ici c'est un clin d'œil aux propriétaires voisins, M et Mme Jardinier, qui avant les travaux d'isolation vivaient au rythme des manifestations.

L' Alondrèle

« V'là les alondres qui r'viennent » En patois lorrain du pays haut, l'alondrèle est une hirondelle.

Pour les chamans, cet oiseau est l'annonce d'un nouveau départ, d'une nouvelle vie : longue vie à cette nouvelle salle.

Nommer un lieu, une place, un bâtiment est un acte fort et durable.

Le 15 mars prochain aura lieu le 1er tour des élections municipales. A cette occasion, une urne sera installée au secrétariat de mairie afin de vous permettre, **ainsi que les enfants qui le souhaitent**, de déposer votre choix à l'aide des bulletins mis à votre disposition près de l'urne prévue à cet effet. Le résultat et le nom de notre salle polyvalente seront annoncés le 15 mars 2026 au soir.

Nous comptons sur la participation du plus grand nombre afin que le nouveau nom reflète l'âme de Friauville.

Une enseigne « salle polyvalente » ainsi que « le nom issu de vos votes » seront mise en place sur la façade et sur le retour abrité du bâtiment prochainement.